

Commune D'ORVAULT**DEPARTEMENT**

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

20 mai 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt mai, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du dix mai, sous la présidence de Joseph PARPAILLON, Maire.

Etaient présents : Mme Monique MAISONNEUVE, Mme Catherine HEUZEY, Mme Alette BERTHELOT, M. Sébastien ARROUËT, Mme Chantal LE Ménélec, M. Bernard BRÉHERET, Mme Christel GAUTIER, M. Pierre GADÉ, M. Dominique FOLLUT, M. Elie BRISSON, M. Gilles BERRÉE, M. Aurélien BRUNETIERE, M. Patrick BRIATTRE, Mme Nadia HOUDOUX, Mme Catherine ADAM, M. André NYAMSI, Mme Christine HERVY, Mme Angélique M'BEMBA, M. Gérard PIERRE, Mme Béatrice DELABRIÈRE, M. François-Xavier PRIOU, M. Louis RAMIN, M. Jean-Sébastien GUITTON, Mme Maryse PIVAUT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Lionel AUDION

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Marie-Françoise BRISAC	donne procuration à	M. Patrick BRIATTRE
Mme Florence CORMERAIS	donne procuration à	M. Gilles BERRÉE
M. Hugo OILLIC	donne procuration à	M. Sébastien ARROUËT
Mme Morgane FONTAINE	donne procuration à	M. Elie BRISSON
Mme Armelle CHABIRAND	donne procuration à	M. Lionel AUDION
M. Christian ARDOUIN	donne procuration à	Mme Catherine ADAM
M. Erwan HUCHET	donne procuration à	M. Christophe ANGOMARD

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Monsieur Patrick BRIATTRE ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné

49. Rapport annuel 2018 de la Commission Locale d'Accessibilité (CLA)***Monsieur GADÉ rapporte :***

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose deux principes

novateurs : la prise en compte de tous les handicaps et le traitement de la chaîne du déplacement dans sa continuité.

Pour atteindre ces deux objectifs, la loi recommande de privilégier la concertation et prévoit, pour ce faire, la création d'une commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CAPH), qui se décline à Orvault via la Commission Locale d'Accessibilité (CLA).

La ville d'Orvault dispose d'un comité de pilotage et d'un comité technique dont les compositions, le fonctionnement et les attributions ont été approuvés en Conseil Municipal en septembre 2014.

I. LES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées impose la mise en place d'un Plan d'Accessibilité de la Voirie et de l'Espace Public (PAVE). Le Conseil Municipal du 12 décembre 2011 a validé l'engagement de la commune dans le PAVE. La délibération détermine entre autre les périmètres d'intervention prioritaires : Orvault Bourg, Petit Chantilly et Plaisance.

Le Schéma Directeur d'Accessibilité de la Voirie et de l'Espace public (SDAVE) est un dispositif non réglementaire mis en place par Nantes Métropole et qui reprend les secteurs prioritaires établis par le PAVE (le Bourg, le Petit Chantilly et Plaisance).

Le secteur de Plaisance a momentanément été écarté compte tenu des importants travaux qui vont avoir lieu dans le cadre du programme de réhabilitation urbaine du quartier.

A. Schéma Directeur d'Accessibilité de la Voirie et de l'Espace Public (SDAVE), budget et travaux 2017

Les travaux d'accessibilité mis en œuvre en 2018 au titre du budget 2017 sont les suivants :

- Rue Alfred Nobel, déplacement de 2 candélabres : 3 765€
- Mise à jour du plan topographique : 6 031€
- Aménagement de la place Jeanne d'Arc et du pourtour giratoire : 57 901€ :
 - o Aménagement de la place en zone de rencontre (trottoir traversant en entrée de zone et signalétique)
 - o Mise en conformité des places PMR, des traversées, du mobilier urbain, des surbaissés de trottoirs, de l'escalier
 - o Mise en conformité du mobilier et principalement des potelets trop bas non repérables par des personnes en situation de handicap visuel (rues Robert le Ricolais et Hubert de la Brosse)

B. Bilan budgétaire

La somme totale disponible jusqu'en 2020 pour la mise en place de projet favorisant l'accessibilité de la voirie et de l'espace public s'élève à un montant de 138.849€

II. AUTRES PROJETS ET ACTIONS MENEES AVEC LA CLA

La CLA a été associée à d'autres projets menés par d'autres services de la ville :

- Juin 2018 : sensibilisation au handicap auprès des classes de CM1 et CM2 de l'école Emile Gibier (80 enfants)
- Juin 2018 : participation à un séminaire sur l'habitat inclusif
- Juillet 2018 : participation au café débat sur le thème « loisirs et handicap » organisé par Handisup pour les familles
- Aout 2018 : mise en page du référentiel pour une accessibilité d'usage
- Septembre 2018 : sensibilisation au handicap à l'occasion du forum des associations en partenariat avec le Conseil Communal des Jeunes (30 personnes)

III. PERSPECTIVES 2019

A. Travaux

1. Le petit Chantilly

Une visite de site entre la place d'Auteuil et la place Heusweiler avait été réalisée début 2017 pour travailler dans la continuité des travaux mis en œuvre rue Alexandre Goupil. Cette visite a permis d'identifier quelques points à améliorer pour favoriser l'accessibilité. Le compte rendu de cette visite de site pourra être utilisé en complément du diagnostic du Schéma Directeur d'Accessibilité de la Voirie et de l'Espace public pour la mise en œuvre de travaux en 2019.

De l'entrée de la rue Alexandre Goupil jusqu'à l'entrée de l'école rue des pins, des travaux d'accessibilité peuvent venir en complément des travaux programmés en 2019 dans le cadre du projet Ville Apaisée. Il s'agira entre autre d'améliorer et de bien guider le cheminement piéton (sachant qu'un trottoir de la rue des pins ne peut, pour des raisons techniques être mis en accessibilité).

2. La Bugallière

A l'occasion du comité technique de la CLA, il a été convenu de prioriser des travaux de la rue du Pont Marchand (de la rue de la Bugallière à l'école du Pont Marchand). Un diagnostic complémentaire au Schéma Directeur d'Accessibilité de la Voirie et de l'Espace Public (SDAVE) a été réalisé par la CLA en octobre 2018. Les travaux pourraient intervenir en cohérence avec les projets à venir comme le métro-piéton, l'éco-mobilité et la pérennisation du dispositif test pour réduire la vitesse.

B. Sensibilisations

Poursuite des sensibilisations auprès des agents de la ville d'Orvault :

- Semaine de sensibilisation au handicap : 2ème niveau de sensibilisation pour les directeurs généraux adjoints, les agents qui ont un rôle à jouer dans l'inclusion des personnes en situation de handicap et pour les agents volontaires (assurer une journée de travail en fauteuil, pour passer de la compréhension à l'expérimentation)
- Organisation d'une journée de sensibilisation pour la Direction de l'Action Culturelle, Sport et Equipement.

DECISION

Sur proposition de la commission Cohésion Sociale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** le rapport annuel 2018 de la Commission Locale d'Accessibilité exposé ci-dessus.

Rendu exécutoire
Par télétransmission en
Préfecture le : 21 MAI 2019
Et par publication le : 22 MAI 2019

Extrait certifié conforme
Orvault, le 21 mai 2019

**Pour le Maire
Le Directeur général**



Jean-François MAISONNEUVE